DROIT DU TRAVAIL ET RELATIONS SOCIALES

IRP : situer le CSE, les délégations syndicales et leurs attributions

Dans beaucoup d'entreprises la frontière entre le CSE et les organisations syndicales reste floue. On demande au comité de négocier un accord. On répond à un délégué syndical comme on répondrait à un élu. Les réunions se remplissent de sujets mal adressés et les questions sérieuses se traitent dans les couloirs. Deux jours en présentiel ou à distance pour poser la cartographie complète des instances. Vous identifiez les attributions propres à chaque acteur et les moyens dont il dispose. Vous suivez le circuit d'une information-consultation du premier document transmis jusqu'à l'avis rendu. Vous repérez les gestes qui exposent l'entreprise et ceux qui installent un dialogue exploitable.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 590 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables et gestionnaires ressources humaines managers amenés à siéger ou à préparer les réunions et collaborateurs prenant en charge le dialogue social.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les attributions du CSE de celles des organisations syndicales
- Identifier les moyens et les protections attachés à chaque mandat
- Décrire le circuit complet d'une procédure d'information-consultation
- Situer la place de la CSSCT et des représentants de proximité
- Repérer les pratiques qui caractérisent une entrave au fonctionnement des instances

03 Programme détaillé

M1 Cartographie des instances et des acteurs

- Qui représente qui dans l'entreprise
- Périmètre du CSE et articulation avec les représentants de proximité
- Rôle du délégué syndical et de la section syndicale
- Représentant syndical au comité et notion de représentativité
- Place de la commission santé sécurité et conditions de travail
- Répartition des rôles entre l'employeur et ses représentants
- À retenir : Le CSE est consulté et rend des avis quand l'organisation syndicale négocie et signe des accords.

M2 Attributions moyens et ressources du CSE

- Ce que l'instance peut faire et avec quoi
- Consultations récurrentes et consultations ponctuelles
- Base de données économiques sociales et environnementales
- Heures de délégation liberté de circulation et confidentialité
- Budget de fonctionnement et activités sociales et culturelles
- Conditions de recours à un expert
- Cas pratique : À partir d'un projet d'entreprise décrit les participants déterminent l'instance compétente et la procédure à engager.

M3 Le fonctionnement des réunions

- De l'ordre du jour au procès-verbal
- Élaboration conjointe de l'ordre du jour et pièces jointes
- Convocation délais de transmission et participants
- Conduite des débats et traitement des incidents de séance
- Rédaction adoption et diffusion du procès-verbal
- Réunions extraordinaires et demandes des élus
- Atelier : Rédaction d'un ordre du jour et d'un extrait de procès-verbal à partir d'un échange de séance reconstitué.

M4 Relations avec les syndicats et sécurisation

- Négociation revendications et risque juridique
- Champ de la négociation d'entreprise et acteurs habilités à signer
- Articulation entre consultation du comité et négociation collective
- Protection des représentants et discrimination syndicale
- Traitement des tracts des courriers et des demandes de réunion
- Écrits à conserver pour établir le respect des procédures
- Mise en situation : Un délégué syndical demande en séance une information que la direction ne souhaite pas communiquer et les participants construisent la réponse.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 590 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr